



Série estivale nationale 2018 de Patinage Canada

Objectifs

La Série estivale nationale de Patinage Canada a pour but d'élever le niveau du patinage dans tout le pays, en récompensant la cohérence des performances et en offrant aux patineurs de chaque région du pays l'occasion de rivaliser les uns les autres.

Vue d'ensemble

La Série estivale nationale (SEN), que lancera Patinage Canada au cours de l'été 2018, comprendra toutes les disciplines, de pré-novice à senior. Les patineurs qui souhaitent participer à la Série estivale nationale doivent concourir à 2 événements approuvés. Si les patineurs désirent participer à plus de deux (2) événements, les notes des deux (2) premiers événements seront incluses dans les classements. Les listes des classements des catégories seront mises à jour et diffusées chaque semaine jusqu'à la conclusion de la Série et seront établies en utilisant la somme des notes totales.

Récompenses de la Série estivale nationale de Patinage Canada

Au terme de la Série, les patineurs qui auront obtenu les meilleurs classements généraux de la Série seront récompensés comme suit :

- catégories pré-novice et novice :
 - une exemption pour la participation au Défi Patinage Canada;
 - l'inclusion comme membres de la réserve d'athlètes identifiés de la prochaine génération pour la saison;
 - une occasion de développement pour certains patineurs novices sera offerte pendant les Internationaux classiques d'automne de Patinage Canada;
 - La sélection sera basée sur les habiletés techniques acquises pendant les compétitions en fonction d'une qualité raisonnable pour le type d'habiletés et la discipline par rapport au nombre d'années où le patineur est admissible à la compétition au niveau junior.
 - les patineurs devraient obtenir les critères de sélection qui figurent à l'annexe A.
- catégories junior et senior :
 - une exemption pour la participation au Défi Patinage Canada;
 - si l'athlète a atteint l'âge de la prochaine génération/les notes-repères :
 - l'inclusion comme membres de la réserve d'athlètes identifiés de la prochaine génération pour la saison;



- le soutien au développement individualisé pour les athlètes avant le Défi;
- la sélection sera basée sur les habiletés techniques acquises pendant les compétitions en fonction d'une qualité raisonnable pour le type de compétence et la discipline par rapport au nombre d'années où le patineur est admissible à la compétition au niveau junior.

Les patineurs obtenant les classements suivants dans la Série pourront profiter des occasions susmentionnées:

	Hommes	Femmes	Patinage en couple	Danse sur glace
Pré-novice	Dix meilleurs	Dix meilleures	Cinq meilleurs	Cinq meilleurs
Novice	Dix meilleurs	Dix meilleurs	Cinq meilleurs	Cinq meilleurs
Junior	Cinq meilleurs	Cinq meilleurs	Cinq meilleurs	Cinq meilleurs
Senior	Trois meilleurs	Trois meilleurs	Trois meilleurs	Trois meilleurs

Plus de renseignements sur les exemptions pour la participation au Défi se trouvent dans la section relative à la Politique sur les exemptions de ce document.

Remarque : Les patineurs qui ont reçu des affectations internationales avant le 1^{er} juillet 2018 seront exclus des classifications SEN. N'importe quel patineur qui reçoit une affectation internationale après le 1^{er} juillet 2018 demeurera dans les classifications SEN et des exemptions supplémentaires au Défi ne seront pas accordées.

Renseignements sur les compétitions

Liste des compétitions canadiennes approuvées :

- C.-B./Yn : BC Summer Skate
- Alb./T.N.-O./Nt : Wild Rose
- O : Skate Ontario Summer Skate #1 (du 26 au 29 juillet)
- O : Skate Ontario Summer Skate #2 (du 16 au 19 août)
- Qc : Championnats québécois d'été

Renseignements pour les participants

L'inscription à toute compétition approuvée de la Série estivale nationale (SEN) de Patinage Canada signifie qu'un patineur ou une équipe est inscrit à la SEN. Aucun formulaire d'inscription n'est exigé pour participer à la Série estivale nationale. Des frais supplémentaires de 20 \$ ont été inclus dans les droits d'inscription à ces compétitions et couvrent les coûts liés à l'organisation de la SEN.

Politique sur les exemptions

Athlètes exemptés à la suite de la Série estivale nationale de Patinage Canada : Les concurrents qui s'inscrivent à une ou des épreuves aux Championnats de section



pertinents et qui, durant la même saison de compétition, se sont classés parmi les meilleurs dans la Série estivale nationale de Patinage Canada, auront droit à une exemption automatique pour passer directement à la compétition Défi, pour chaque épreuve de la discipline pour laquelle un tel concurrent a concouru à la Série estivale nationale de Patinage Canada.

- En ce qui concerne les épreuves pré-novices et novices de patinage en simple, les dix meilleurs concurrents de la Série estivale nationale de Patinage Canada recevront des exemptions pour passer directement à la compétition Défi.
- En ce qui concerne les épreuves pré-novices et novices de patinage en couple et de danse sur glace, les cinq meilleures équipes de la Série estivale nationale de Patinage Canada recevront des exemptions pour passer directement à la compétition Défi.
- En ce qui concerne toutes les épreuves juniors, les cinq meilleurs concurrents et équipes de la Série estivale nationale de Patinage Canada, qui n'ont pas été affectés par Patinage Canada à un événement international ou du Grand Prix junior pour la saison de compétition en cours, recevront des exemptions pour passer directement à la compétition Défi.
- En ce qui concerne toutes les épreuves seniors, les trois meilleurs concurrents et équipes de la Série estivale nationale de Patinage Canada, qui n'ont pas été affectés par Patinage Canada à un événement international ou du Grand Prix junior pour la saison de compétition en cours, recevront des exemptions pour passer directement à la compétition Défi.

Dans le but de continuer à assurer l'excellence, les patineurs qui recevront des exemptions, pour passer directement à la compétition Défi à la suite de la Série estivale nationale de Patinage Canada, devront concourir à des Championnats de section afin de maintenir leur exemption; toutefois, le classement aux Championnats de section n'aura aucune incidence sur l'exemption.



Annexe A

Années d'admissibilité junior	Niveau d'habiletés dans le programme libre
2 ou moins #	5 triples sauts différents, 6 triples sauts dans le programme libre, au moins une combinaison triple + triple ou double Axel + triple saut avec un PE d'au moins -1,9. En ce qui concerne les pirouettes et les pas, trois doivent obtenir un PE positif.
de 3 à 5 #	4 triples sauts différents et 5 triples sauts dans le programme libre avec un PE d'au moins -1,9. Une forte tentative d'exécution d'une combinaison triple + triple ou double Axel + triple saut, dont au moins la rotation est insuffisante. En ce qui concerne les pirouettes et les pas, deux doivent obtenir un PE positif.
6 ou plus #	3 triples sauts différents et 4 triples sauts dans le programme libre avec un PE d'au moins -1,9. Une forte tentative d'exécution d'une combinaison triple + triple ou double Axel + triple saut, dont la rotation est au moins insuffisante. En ce qui concerne les pirouettes et les pas, deux doivent obtenir un PE positif.

À compter du 1^{er} juillet 2019



Années d'admissibilité junior	Niveau d'habiletés dans le programme libre
2 ou moins #	4 triples sauts différents, 5 triples sauts dans le programme libre, au moins une combinaison triple + triple ou double Axel + triple saut avec un PE d'au moins -1,9. En ce qui concerne les pirouettes et les pas, trois doivent obtenir un PE positif.
de 3 à 5 #	3 triples sauts différents et 4 triples sauts dans le programme libre avec un PE d'au moins -1,9. Une forte tentative d'exécution d'une combinaison triple + triple ou double Axel + triple saut, dont la rotation est au moins insuffisante. En ce qui concerne les pirouettes et les pas, deux doivent obtenir un PE positif.
6 ou plus #	2 triples sauts différents et 3 triples sauts dans le programme libre avec un PE d'au moins -1,9. Une forte tentative d'exécution d'un 3 ^e triple saut différent.

À compter du 1^{er} juillet 2019

Années d'admissibilité junior	Niveau d'habiletés dans les programmes court et libre
2 ou moins #	Dans le programme libre, réussite de 2 des 4 éléments suivants avec un PE d'au moins -1,9 : 1 triple vrille, double Axel, 1 triple saut, 1 triple saut lancé. Durant la compétition, une majorité des pirouettes, des pas, des sauts, des lancés, des levées et des spirales de la mort doivent obtenir un PE positif.
3 ou plus #	Dans le programme libre, réussite de 1 des 4 éléments suivants : 1 triple vrille, double Axel, 1 triple saut, 1 triple saut lancé. Durant la compétition, une majorité des pirouettes, des pas, des sauts, des lancés, des levées et des spirales de la mort doivent obtenir un PE positif.

À compter du 1^{er} juillet 2019



Années d'admissibilité junior	Niveau d'habiletés dans les programmes court et libre
2 ou moins #	Réussite des éléments exécutés suivants : 1 séquence de pas au moins de niveau 3, un autre pas au moins de niveau 2, des voltes de niveau 4 et un PE moyen pour tous les éléments techniques d'au moins +0,50
3 ou plus #	Réussite des éléments exécutés suivants : 2 séquences de pas au moins de niveau 2, des voltes de niveau 3 et un PE moyen pour tous les éléments techniques d'au moins +0,25

À compter du 1^{er} juillet 2019